



<http://amopa54.fr>

<https://amopa54.blogspot.com>

**Parution en avril 2025**

# La lettre

**Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de Meurthe-et-Moselle**

---

## **Le mot du Président**

Chères amies, chers amis,

Nous avons eu le plaisir de nous retrouver à une petite quarantaine dans les locaux du Conseil Départemental pour tenir notre Assemblée Générale annuelle, le 12 mars dernier.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont manifesté leur attachement à notre association par leur présence. Vous en trouverez le compte rendu dans cette Lettre dont je vous souhaite bonne lecture.

Comme vous pourrez le constater, le Comité Consultatif départemental aura le plaisir d'accueillir en son sein trois nouveaux membres : Madame Elisabeth KLEIN-NAVÉ, Monsieur Jean-François GÉRONIMUS et Monsieur Wilson MAIO-TUNA. Ils sont les bienvenus, le travail les attend.

Dans mon rapport moral, j'ai eu le plaisir de présenter nos manifestations à venir que nous proposerons au cours de cette année 2025.

Aussi, je vous invite à participer à une conférence proposée par l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM 54) dans les locaux du Conseil Départemental, le mardi 13 mai à 17h30, conférence qui sera donnée par notre amie Dominique DUBAUX : « *L'énergie du futur : ITER ou Le chemin des étoiles* ».

D'autre part, Denise ALLAIT nous informe que l'Association des amis de l'orgue de Domgermain (54) vous invite au récital donné en l'église de cette commune, « *Leçons de ténèbres* » de François Couperin, le samedi 19 avril à 17 heures.

Vous trouverez tous les renseignements relatifs à ces deux manifestations dans ce bulletin.

Je vous annonce également que, courant octobre, nous présenterons, en partenariat avec l'Institut François GÉNY de la faculté de Droit de Nancy, une exposition et une conférence consacrées à la célébration des 70 ans de la création de l'Ordre des Palmes Académiques (décret du 05 octobre 1955) ; tous les renseignements vous seront communiqués courant juin.

Nous espérons votre présence à toutes et tous.

A bientôt de nous rencontrer.

Bien amicalement.

Henri BAN

## Compte rendu de l'Assemblée générale de l'AMOPA 54 du 12 mars 2025

Après l'arrivée de 36 adhérents de l'AMOPA 54 dans les locaux du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, Monsieur Henri BAN, président, ouvre la session 2025.

### ***Ouverture de l'A.G.***

Mesdames et Messieurs en vos noms et fonctions,  
Mesdames et Messieurs les adhérents et les sympathisants,  
Mesdames et Messieurs chers amis,

C'est avec plaisir que je vous retrouve en Assemblée Générale dans les locaux du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle mis gracieusement à notre disposition par Madame Chaynesse KHIROUNI, présidente, lieu dans lequel nous sommes toujours agréablement accueillis. Je tiens à vous remercier et vous féliciter de votre présence qui prouve, une nouvelle fois, votre attachement à notre association.

Permettez-moi de remercier en notre nom à tous, Madame la présidente du Conseil Départemental qui répond toujours favorablement à notre demande et qui, ne pouvant être présente ce matin, nous prie de bien vouloir l'excuser.

Cette année encore, plusieurs de nos amis présidents des autres sections de l'Académie, voire de la Région, sont retenus par d'autres événements ou empêchés par leur état de santé et nous prient de bien vouloir les excuser. Je pense à Annie BEDMAREK, présidente de la Meuse qui n'est plus en capacité de se déplacer seule, à Jean-Louis LECOQ et Françoise HUSER de la Moselle. Hier, c'est notre ami Gérard MICHEL, président de la section des Vosges qui m'a annoncé son hospitalisation d'urgence et qui regrette son absence. Par contre, nous avons le plaisir d'accueillir les présidents ou leurs représentants des associations amies avec lesquelles nous travaillons régulièrement. Je pense à l'ONM (Ordre national du Mérite), les MJSEA (Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif), les anciens Normaliens, à l'ALS (Académie Lorraine des Sciences), les DDEN (Délégués départementaux de l'Éducation nationale), l'A3-CNRS (Association des Anciens et des Amis du CNRS) et la section AMOPA de la Marne avec sa présidente Noëlle MANZONI ; ils auront l'occasion de s'exprimer tout à l'heure.

Nous avons eu, malheureusement, la peine et la tristesse de voir notre ami René TOURTE, vérificateur des comptes, nous quitter le mois dernier. Je vous propose en sa mémoire, un moment de recueillement auquel nous associerons tous nos autres amis qui nous ont quittés. Pensons aussi à ceux qui sont actuellement en souffrance et qui ne peuvent être présents, en particulier Simone AUBERT, notre ancienne présidente.

Je vous remercie.

Après cette allocution, l'**ordre du jour** est signalé sur l'écran visible de tous :

- ✓ Approbation du compte rendu de l'AG 2024. Ce compte rendu est voté à l'unanimité ;
- ✓ Activités 2024 et perspectives 2025 ;

- ✓ Bilan financier ;
- ✓ Rapport de la vérificatrice aux comptes et vote pour le quitus ;
- ✓ Rapport moral et d'orientation 2025 ;
- ✓ Renouvellement du Comité Consultatif ;
- ✓ Interventions des différents partenaires présidents, ALS, DDEN, MJSEA, ONM, des personnalités invitées et du Président d'honneur de l'AMOPA 54.

## 1. Rapport des activités de l'année 2024

Michèle PROTOIS prend la parole pour présenter les différentes et nombreuses activités de cette année 2024.

### • *Concours « Plaisir d'écrire »*

Comme nous en avons maintenant l'habitude, ce concours se partage entre différentes épreuves au choix des candidats sous l'égide de leur professeur : expression écrite ou nouvelles ou poésie. Les copies sont en augmentation, 151 pour cette année 2024. De nombreux établissements participent à ce concours et Michèle se réjouit de retrouver de fidèles écoles, collèges ou lycées en même temps qu'elle en accueille de nouveaux.

Le jury de ce concours est bien équilibré se partageant entre professeurs d'écoles, professeurs du secondaire et universitaires. La remise des prix est assurée par Michèle PROTOIS, accompagnée de Claude FLACZYNSKI dans le Toulois ou de Dominique DUBAUX à Nancy.

Chaque élève primé reçoit un diplôme, une récompense sous forme d'un bon FNAC et lit une partie de son texte à l'auditoire.

Cette année 2024 a vu une élève de 3<sup>ème</sup> du collège de Toul Croix de Metz recevoir le 1<sup>er</sup> prix départemental, puis national de poésie remis à La Sorbonne.

### • *ARTS et MATHS*

Ce projet, piloté par Jean-François GÉRONIMUS, est destiné aux élèves de maternelles, écoles primaires, collèges et lycées. Six établissements ont participé cette année. Il s'agit de réaliser une œuvre artistique en s'inspirant d'œuvres d'artistes contemporains (Auguste Herbin pour 2024/2025). On rappelle que l'année dernière 2023, un élève de l'école François Villon de Neuves-Maisons a remporté le 1<sup>er</sup> prix national de cette épreuve. Vingt productions avaient été évaluées.

En 2024, 43 productions ont été enregistrées. Huit élèves ont été récompensés : premiers prix départementaux, deuxièmes prix et trois prix d'encouragements. Pour 2025, les résultats sont très encourageants : trois premiers prix départementaux ont été envoyés à Paris, CE2, CM1 et petite section de maternelle.

Michèle PROTOIS insiste sur l'importance que peut prendre auprès des élèves la parole écrite qui remet en confiance au travers de ce type d'épreuve. Elle insiste sur la force de cette parole, de cette langue, vecteur de réussite pour les enfants et adolescents. Il ne s'agit pas de la parole qui tue mais au contraire de celle qui est promesse de paix, bien éloignée de la parole délétère des réseaux sociaux. Bien sûr, il faut avancer pas à pas, surmonter la peur de la « page blanche » commune à tous, même aux plus grands écrivains.

Michèle termine ce brillant plaidoyer pour la langue française, par la lecture d'un poème reçu cette année 2025 d'une élève de classe terminale de La Malgrange, intitulé « *Rayonnement* ».

Cette œuvre manifeste une grande profondeur de réflexion sur l'état du monde et suscite une grande émotion chez tous les participants de l'Assemblée.

- **Prix Caroline Aigle** (1<sup>ère</sup> femme pilote de chasse)

Dominique DUBAUX indique qu'il s'agit de prix attribués à des lycéens et des lycéennes dont on veut encourager l'ambition pour les études et les professions scientifiques. Pour cette manifestation, nous sommes accueillis dans les locaux de l'École Supérieure d'Ingénieurs POLYTECH Nancy à Vandoeuvre.

En 2024, douze prix divisés en 4 catégories ont été attribués pour des secondes au lycée Loritz, des premières au lycée Alfred Mézières, des terminales au lycée Varoquaux et des classes professionnelles au lycée Labroise de Sarrebourg.

Les productions des élèves ont été examinées en mars et les prix remis aux lauréats en avril 2024.

L'AMOPA 54 participe pour 150 € à l'achat de récompenses.

Ce prix a été couplé avec la Journée Émilie du Châtelet à l'École POLYTECH de Vandoeuvre. Des tables rondes sur la place des femmes dans la société et le domaine des sciences, auxquelles ont participé Michèle PROTOIS et Dominique DUBAUX, ont été organisées à cette occasion.

- **Prix Éducation citoyenne** attribué en collaboration avec l'Ordre National du Mérite ainsi que Jeunesse et Sports et Engagement Associatif.

Ce prix est attribué à des projets d'action citoyenne comme la lutte contre le harcèlement, ou la rupture de l'isolement de certains, etc... 25 projets ont été proposés. D'habitude la remise des prix se fait en Préfecture, cette année 2024 en raison de la conjoncture politique, les prix ont été remis au sein des établissements scolaires.

- **Aide aux projets d'écoles de classes primaires pour des séjours découvertes, culturels ou artistiques**

Michèle PROTOIS mentionne qu'en 2024, 11 projets ont été retenus. Les écoles peuvent également postuler auprès d'autres associations comme celle des Anciens Normaliens. Les prix (en général 150 €) sont remis au cours des conseils d'école des établissements.

- **Projets menés en collaboration avec les établissements universitaires**

Dominique DUBAUX et Michèle PROTOIS travaillent à renforcer les liens avec l'Université de Lorraine. L'AMOPA a été sollicitée par Monsieur Matthias MARTIN, Maître de Conférences à l'IUT Charlemagne, pour un projet nommé « Arène Lexicale » concernant des étudiants de BUT (Bachelor Universitaire de Technologie). Il s'agit de groupes d'étudiants qui souhaitent s'affronter par équipes, sur un sujet particulier, dans le but de promouvoir et célébrer la langue française. Dominique et Michèle sollicitées pour faire partie du jury, ont accepté avec enthousiasme, ce projet s'inscrivant bien dans la politique générale de l'AMOPA qui contribue pour 100 euros à ce projet. Rappelons également que Dominique tiendra une conférence le mardi 13 mai 2025 à 17 h 30 au Conseil Départemental, intitulée « L'énergie de notre avenir », présentant deux volets, l'un scientifique l'autre historique. Vous trouverez une invitation à la conférence dans la dernière partie de cette Lettre.

- *Projet de partenariat avec l'A3-CNRS, représenté par Marc ALNOT*

Le 06 janvier 2025, Henri Ban, président de l'AMOPA 54, a signé avec les représentants de l'A3 CNRS, Marc ALNOT et Anne DAUSCHER, un engagement de collaboration entre les deux associations, A3 CNRS et AMOPA54, dans le but de mettre en commun, projets de voyages, visites et conférences. Marc ALNOT prend la parole pour présenter cette association qui permettra à l'AMOPA 54, comme à l'A3 CNRS, de diversifier leurs engagements et leurs propositions.

- *Voyage en Périgord noir du 29 septembre au 05 octobre 2024*

Jean-Bernard MILLIERE présente le voyage qu'il a organisé en Automne 2024, avec 13 participants. Séjour captivant à plus d'un titre, tant au niveau historique qu'au niveau géographique ou hôtelier, comme en attestent les vues projetées. Le groupe a également bénéficié d'un guide local exceptionnel ce qui a permis de découvrir et d'apprécier de très nombreux trésors. Malheureusement, il ne paraît plus possible de prévoir des voyages à l'étranger, pour l'instant.

## 2. Bilan financier de l'exercice 2024, présenté par Claude LAVICKA, trésorier

Le rapport financier de notre section 54 comprend deux parties, d'un côté la « Vie associative » qui regroupe la gestion de notre association et les activités proposées à nos membres, de l'autre « Les actions reconnues d'utilité publique » (ARUP) qui concernent la promotion et la défense de la langue française, les actions organisées en faveur de la jeunesse.

### AMOPA 54 situation des comptes Fonctionnement de la vie associative

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
<b>Manifestations</b>		<b>Manifestations</b>	
Réunions amicales	1 965,00	Réunions amicales	1 965,00
		Participation de l'ONM 2022	178,55
<b>Voyages</b>		<b>Voyages</b>	
Voyage Périgord	17 340,00	Voyage Périgord	17 260,00
<b>Frais de gestion et de bureau</b>			
Fournitures de bureau	145,27	Quote-Part Membres	805,88
Frais AG	169,90	Quote-Part Membres	875,25
Internet	95,96	Quote-part sympathisants	748,00 *
<b>Charges financières</b>	77,55	<b>Produits financiers</b>	349,18
<b>TOTAL Charges de fonctionnement</b>	<b>19 793,68</b>	<b>TOTAL Produits de fonctionnement</b>	<b>22 181,86</b>
<b>SOLDE DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 388,18</b>	

\*Dont 100 € de Dons

Pour le bilan financier de la « Vie associative », il est à noter que la vie associative 2024 a beaucoup de mal à reprendre depuis la covid-19. Il est difficile de relancer les voyages et les sorties d'une journée. Il en est de même des repas de cohésion.

Il convient de se souvenir que nous sommes accueillis, gracieusement, lors de nos réunions de bureau, nos réunions de travail "jeunesse", les comités consultatifs à l'INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) de l'Université de Lorraine. Nous pouvons donc considérer toutes ces actions comme du mécénat à notre bénéfice.

## Fonctionnement de l'ARUP

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
<b>Actions en faveur de la culture et de la langue française</b>	<b>1 823,99</b>	<b>Dons membres</b>	<b>75,00</b>
Arts et Maths	270,00		
Plaisir d'écrire	1 465,00		
Frais divers	88,99		
<b>Actions en faveur de la jeunesse</b>	<b>1 953,33</b>		
Concours IUT Charlemagne	100,00		
Éducation citoyenne	183,33		
Bons Écoles, Collèges, Lycées	1 520,00		
Prix Caroline AIGLE	150,00		
<b>Total dépenses</b>	<b>3 777,32</b>	<b>Total recettes</b>	<b>75,00</b>
<b>SOLDE DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>- 3 702,32</b>

Les dons des membres et des sympathisants, 175 €, sont directement affectés en totalité aux Actions reconnues d'utilité publique (ARUP). Les dons des sympathisants suivent une voie particulière, ils sont versés à Paris puis reversés dans la quote-part. Ces dons nous permettent de financer, en partie, nos actions.

Tous les dons doivent être libellés à l'ordre de l'AMOPA 54 sinon ils sont considérés par Paris comme revenant au national. Si vous souhaitez que vos dons financent des actions locales, n'oubliez pas de bien le mentionner.

Pour le bilan financier des Actions reconnues d'utilité publique (ARUP), les participations à des actions en faveur de la jeunesse se sont élevées à 3 777,32 € : 1 465 € pour Plaisir d'écrire, 270 € pour Arts et Maths, plus 88,99 € de frais de promotion. Caroline Aigle : 150 €, 1 520 € d'aide à projets pour les écoles. Une somme pour l'Éducation citoyenne de 183,33 €. Enfin 100 € pour le concours d'éloquence à l'IUT Charlemagne.

Le solde des Actions reconnues d'utilité publique (ARUP) soit -3 702,32 € est compensé en partie par l'excédent de la vie associative 2 388,18 €.

Le résultat général 2024 est déficitaire de 1 314,14 €.











